

Projet Nouvelle École – Lettre d'information du 12 avril 2019

Chers parents,

Ce mardi 9 avril, le Conseil d'Administration de l'école était représenté lors de la réunion citoyenne organisée par la commune de Frederiksberg pour discuter des plans d'occupation des sols de Værnedamsvej. L'école a été invitée à présenter sa structure, composition et vision pédagogique afin d'établir un dialogue avec les différentes parties prenantes au projet. Suite à cette discussion publique et au dialogue avec les autorités communales, il semble que la commune de Frederiksberg s'oriente vers la solution de 1400m². De plus, la commune a partagé les prochaines étapes importantes du projet :

Septembre 2019 : proposition de plan d'occupation des sols

Septembre – décembre : période de consultation

Mars 2020 : Décision finale

Ces clarifications nous permettent d'établir un plan d'action plus concret. C'est pourquoi, le Conseil d'Administration de l'école s'est réuni le mercredi 10 avril avec les membres de la fondation LFPH pour faire ensemble le point sur notre projet immobilier et décider de la marche à suivre.

Des incertitudes pesant sur le processus de vente des bâtiments actuels et sur l'achat des nouveaux locaux à Rolighedvej/Bulowsvej conduisent à des retards sur le calendrier initialement prévu. En l'état actuel des choses, le déménagement de l'école sur le nouveau site serait envisageable au mieux en décembre 2022.

Le projet immobilier sur la table demeure la meilleure solution pour l'avenir de notre école et nos enfants. La qualité pédagogique du projet et la solidité financière de l'opération demeurent au cœur de nos préoccupations, conformément au mandat donné par les parents d'élèves lors de l'AGE du 31 janvier 2018.

La priorité est maintenant d'obtenir les clarifications nécessaires auprès des différentes parties prenantes avant de s'engager plus avant dans ce projet. Le CA ne manquera pas de continuer à tenir les parents d'élèves informés des développements à venir.

Nous vous souhaitons à tous d'agréables vacances.

Bien cordialement,

Le Conseil d'Administration